

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le chiffre : 17,2 millions d'euros investis pour l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} trimestre 2018

Au 1^{er} trimestre 2018, le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reçu **17,2 millions d'euros d'aides** pour **183 opérations**.

Les chiffres clés en PACA au 1^{er} trimestre 2018

- **56% des aides (9,7 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les collectivités, avec :
 - 7,9 M€ pour réduire la pollution domestique, dont 4,8 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (3 M€) et 3,1 M€ pour leur traitement,
 - 1,8 M€ pour l'eau potable, avec des projets pour préserver la ressource, améliorer la qualité de l'eau distribuée et structurer les services.
- **23% (4 M€)** bénéficient à la **renaturation des milieux aquatiques**, dont 1,6 M€ pour restaurer la morphologie et la continuité écologique des cours d'eau et 1,5 M€ pour l'animation territoriale.
- **9% (1,5 M€)** vont **aux économies d'eau**, dont près de 80% pour résorber les fuites sur les réseaux d'eau potable.



Parmi les opérations soutenues, des projets remarquables :

1- Pour réduire les rejets de pollution domestique

La commune de Castellane (04) met en conformité la station d'épuration du bourg. Elle réhabilite les ouvrages vétustes, améliore et sécurise le traitement. En particulier, elle construit un bassin de stockage pour traiter les eaux de pluie et ajoute un dispositif de filtration des eaux traitées avec désinfection par ultra-violets pour réduire la pollution bactériologique. Ces travaux, prévus dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) et le contrat de rivière du Verdon, reçoivent une subvention de l'agence de l'eau de **900 000 euros**.

La communauté d'agglomération du Grand Avignon (84) poursuit la réduction des déversements d'eaux usées au Rhône par temps de pluie. Sur la partie sud-ouest du Pontet, des travaux sur les réseaux d'assainissement permettront de mieux acheminer la pollution jusqu'à la station d'épuration. Elle reçoit, dans le cadre du contrat « temps de pluie » signé en juin 2017, une subvention de l'agence de l'eau de **780 000 euros**.

La communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée – CAVEM (83) poursuit son projet, décidé dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial (PCET), de produire du biogaz à partir du traitement des boues de la station d'épuration du Reyran (qui collecte les effluents de Fréjus, Puget sur Argens,

Roquebrune sur Argens et Saint-Raphaël). La CAVEM a déjà reçu en 2015 une aide de l'agence de l'eau de 0,5 M€ pour le dispositif de valorisation du biogaz, dans le cadre de l'appel à projets « Réduire l'impact énergétique des systèmes d'assainissement ». Pour la réalisation de l'unité de digestion des boues, l'agence alloue à **la Compagnie Méditerranéenne d'Exploitation des Services d'Eau (CMESE)**, délégataire de la CAVEM et financeur de cet équipement, une subvention complémentaire de **1,4 M€**.

2- Pour réduire les rejets de pollution industrielle

La société Naphtachimie, gestionnaire de la station d'épuration de la plateforme industrielle de Lavera à Martigues (13), souhaite améliorer le traitement de l'ouvrage et fiabiliser la qualité des eaux rejetées en mer, dans l'anse d'Auguette. Elle va remplacer les filtres presses du traitement des boues de la station par une centrifugeuse plus performante et ainsi respecter les nouvelles normes édictées dans le cadre de la Directive européenne sur les Emissions Industrielles (IED). Par ailleurs, elle engage 2 études, l'une pour mieux connaître les rejets d'eaux de refroidissement et d'eaux pluviales en vue d'être plus réactive en cas de pollution accidentelle, l'autre pour contrôler en temps réel les flux de pollution en entrée et sortie de la station d'épuration et pouvoir lisser les pics de charges polluantes. Ces opérations bénéficient d'une subvention de l'agence de l'eau de **285 000 euros**.

3- Pour économiser la ressource en eau

La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (84) répare les fuites de ses réseaux d'eau potable. Elle remplace près de 5 kilomètres de canalisations, principalement sur la commune d'Apt, dans l'objectif d'économiser 55 000 m³ d'eau par an. Ces travaux répondent aux besoins d'améliorer la gestion de la ressource en eau sur le bassin du Calavon-Coulon, territoire défini comme déficitaire dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Elle reçoit une aide de l'agence de l'eau de **654 000 euros**.

Au total, dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, les [décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau](#), pour le 1^{er} trimestre 2018, totalisent un montant de **57,9 millions d'euros** pour financer **488 projets** pour l'eau.

L'objectif du bassin Rhône-Méditerranée est de passer de 52 % des rivières en bon état écologique à 66 % d'ici 2021 (86 % à 97 % pour la Corse), de garantir la qualité de l'eau et adapter la gestion de l'eau au défi du changement climatique.



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,8 milliards d'euros sur 6 ans. L'agence de l'eau emploie 350 personnes.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com